NOTE DE POSITION

Soutenir le Nutri-score pour permettre à tous de faire des choix alimentaires éclairés

France Assos Santé
La voix des usagers

Février 2023

Contexte : l'explosion des maladies chroniques et leur lien avec l'alimentation

Les maladies chroniques se sont très fortement développées avec l'accroissement et le vieillissement de la population.

Ainsi les données du régime général sur la période de 2003 à 2019 sont particulièrement inquiétantes, puisqu'elles indiquent respectivement pour les groupes 0-19 ans, 20-39 ans et 40-59 ans :

- une augmentation de 47%, 46% et 37% pour les maladies cardiovasculaires,
- une augmentation de 71%, 83% et 48% pour le diabète,
- une augmentation de 18%, 30% et 12% pour le cancer.

L'évolution de ces maladies chroniques est sans commune mesure avec l'accroissement de la population dans ces trois tranches d'âge, qui représente respectivement +3%, -7% et +5% sur cette même période.

Le dernier rapport régional européen de l'OMS sur l'obésité publié le 3 mai 2022 signale que dans la Région Europe, 59 % des adultes, près d'un enfant scolarisé sur trois et 7,9% des enfants de moins de 5 ans sont en surpoids ou obèses.
Près d'un adulte sur quatre est obèse.

L'augmentation des niveaux de surpoids et d'obésité chez les adultes dans cette région est très préoccupante : d'après les dernières données collectées la prévalence de l'obésité y a augmenté de 21 % de 2007 à 2016 et de 138 % de 1975 à 2016 tandis que la prévalence du surpoids (y compris obésité) a augmenté de 8 % de 2007 à 2016 et de 51 % de 1975 à 2016.

En Europe, le surpoids et l'obésité figurent parmi les principales causes de décès et d'invalidité. Les dernières estimations révèlent qu'ils y causent plus de 1,2 million de décès par an, soit plus de 13 %. A l'échelle mondiale l'obésité sévère peut faire perdre 6 années d'espérance de vie et près de 20 ans d'espérance de vie en bonne santé.

Le surpoids et l'obésité ne sont pas les seules maladies causées ou amplifiées par une mauvaise alimentation. Il n'est que de citer les hypertensions et maladies cardiovasculaires, les diabètes, certains cancers, ou certaines maladies métaboliques. De même qu'il y a souvent concomitance entre plusieurs maladies (multi-pathologies, comorbidité), il y a souvent concomitance de plusieurs causes : les maladies liées à l'alimentation sont aussi sensibles à des facteurs environnementaux, ou génétiques. Parmi les facteurs alimentaires, l'absorption excessive de sucres ajoutés, de « mauvaises » graisses ou de sel est déterminante. Ces mêmes causes sont aussi responsables de la très forte augmentation du diabète de type 2, des maladies cardio-vasculaires, de certains cancers, etc.

Dans ce contexte, accompagner les consommateurs en leur donnant accès à des repères objectifs et simples leur permettant de faire des choix alimentaires éclairés est aussi urgent qu'indispensable.

Le nutri-score en quelques mots

Le Nutri-Score a été mis en place pour la première fois en France en 2017, en se basant sur les travaux scientifiques de l'équipe du Pr. Serge Hercberg ainsi que sur l'expertise de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) et du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

Cet outil permet à la population d'orienter son choix alimentaire vers des produits à meilleure qualité nutritionnelle par un système d'étiquetage simple à lire par chacun. Cette démarche d'étiquetage se fait sur une base volontaire par les industriels.

Les premiers résultats sont encourageants : une enquête réalisée par Santé Publique France en 2020 confirme que le Nutri-Score fait l'objet d'une adhésion grandissante dans la population française : 93% des Français déclarent avoir vu ou entendu parler du Nutri-Score (81% en mai 2019), 94% d'entre eux se disent favorables à la présence du logo sur les emballages et 18% ont spontanément déclaré se baser sur le Nutri-Score pour évaluer la qualité nutritionnelle des produits qu'ils achètent, alors même qu'ils n'étaient que 1% à le faire en avril 2018.

Depuis son lancement en France, plusieurs pays européens ont décidé de recommander son utilisation.

L'État n'ayant pas rendu le Nutri-Score obligatoire compte-tenu de la réglementation européenne actuelle sur l'information des consommateurs, d'autres initiatives privées sont également apparues: applications sur smartphone (Open Food Facts, Yuka) ; systèmes alternatifs créés avant l'adoption du Nutri-Score à l'initiative d'industriels (Nutri-couleurs inspiré du modèle anglo-saxon, Nutri-Repère soutenu par l'Ania...), ou de distributeurs (SENS proposé par la Fcd), mais abandonnés depuis.

En effet, l'expérimentation a montré la force du Nutri-Score : **une meilleure compréhension et utilisation surtout pour les plus défavorisés qui a conduit à de meilleurs choix des aliments d'un point de vue nutritionnel.**

Le nutri-score, un outil évolutif

Le Nutri-score fait l'objet d'une gouvernance particulière, avec un mécanisme de coordination transnational qui vise à faciliter l'utilisation de l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score et qui organise la coopération des pays concernés à travers un comité de pilotage et d'un comité scientifique. Ce dernier a la charge d'évaluer les évolutions possibles du Nutri-Score pour une meilleure efficacité sur la santé des consommateurs.

Dès 2023, le Nutri-Score évolue : l'affichage de la qualité (A, B, C, D, E) devrait être plus sévère avec les aliments sucrés, notamment les céréales pour le petit-déjeuner, et ceux qui contiennent du « mauvais » gras 4 comme les viandes rouges et certains produits transformés.

Autres produits dans le viseur : ceux contenant beaucoup de sel, qui seront notés soit D soit E, mais aussi les plats industriels prêts-à-manger, qui passeront de A/B aujourd'hui à une note entre B, au mieux, et D en 2023. Enfin, la teneur en sucres ajoutés sera prise en compte dans l'évaluation des produits laitiers.

Poissons gras sans ajouts, pains complets, huiles d'olive, de colza, ou de noix... Certains aliments qui contiennent des fibres et/ou de « bonnes » graisses 5 ou qui sont pauvres en sel devraient en revanche être mieux notés. L'emmental, par exemple, pourrait passer de la note D à C car il fait partie des fromages un peu moins gras et moins salé.

Toujours dans l'optique d'améliorer le Nutri-Score, d'autres propositions sont actuellement à l'étude comme l'établissement d'un nouveau classement pour les boissons contenant des édulcorants ou encore le fait d'entourer le logo d'un bandeau noir pour indiquer si un produit est ultra-transformé.

Le nutri-score, un instrument de santé publique qui dérange les intérêts de l'industrie agro-alimentaire

Parce qu'il objective de façon transparente les qualités nutritionnelles des produits alimentaires, le Nutri-Score est perçu comme une menace par les industries agro-alimentaires à leurs intérêts commerciaux et leur stratégie marketing : en 2018, les publicités pour des produits Nutri-Score D et E représentaient 53,3 % des publicités alimentaires vues par les enfants, 52,5 % des publicités vues par les adolescents, et 50,8% des publicités vues par les adultes.

Il fait ainsi l'objet d'une véritable campagne de déstabilisation et de désinformation parrainée par le secteur agro-alimentaire, avec un rôle particulièrement agressif de l'Italie où se liguent intérêts industriels et nationalistes contre le Nutri-Score.

À ce titre, France Assos Santé poursuivra ses actions afin que les metteurs en marché - entreprises de l'agroalimentaire et distributeurs - aient l'obligation d'apposer le Nutri-Score sur les produits qui le peuvent, tant en France qu'au niveau européen. Il apparaît en effet essentiel que la Commission européenne adopte au plus vite une législation pour un étiquetage nutritionnel commun aux 27 États-membres, qui serait basée sur le Nutri-Score.

Positionnement de France Assos Santé

France Assos Santé, dès sa création, signait en décembre 2017 la première pétition en faveur du Nutri-score, également signée par nombre de ses associations adhérentes.

France Assos Santé s'est encore positionnée pour le développement du Nutri-Score dans le cadre des 20 propositions faites pendant la campagne présidentielle, se faisant ainsi caisse de résonance des revendications des associations de son réseau les plus mobilisées sur le sujet.

S'inscrivant en cohérence avec l'objectif d'améliorer la participation des usagers au système de santé et de leur donner les moyens d'être acteurs de leur santé, le soutien de France Assos Santé passe par une volonté de :

- **Encourager et valoriser les actions menées par les associations du réseau France Assos Santé et visant à accompagner le déploiement du Nutri-Score sur le terrain et à faire la pédagogie de son usage et de son utilité**
- **Plaider en faveur de l'adoption du Nutri-Score par davantage d'industriels (soutenir notamment les efforts du Bureau Européen des Unions de Consommateurs, la CLCV et l'UFC que choisir)**
- **Lutter contre l'entrisme des lobbies agro-alimentaires (en plaidant pour la transparence sur les évolutions possibles du Nutri-Score ; en contrant publiquement les campagnes de désinformation des lobbies)**
- **Encourager la standardisation de l'étiquetage nutritionnel pour faciliter la comparaison et la compréhension par les consommateurs plutôt que laisser libre cours aux initiatives « chacun pour soi » qui sèment le flou et facilitent la fraude.**

- **Plaider pour que les pouvoirs publics français jouent leur rôle de régulation de l'offre alimentaire, et intègrent pleinement le Nutri-Score comme un des dispositifs d'une politique volontariste de prévention, à articuler avec d'autres mesures telles que :**

  ✓la mise en oeuvre de mesures fiscales (taxation des boissons sucrées, subventions aux produits sains pour la consommation individuelle et collective…) qu'il conviendra d'articuler avec d'autres mesures de lutte contre la diffusion d'une « culture du sucre » qui passe notamment par la favorisation de l'utilisation d'édulcorants.

  ✓ la contribution à l'amélioration des recettes des industriels, en favorisant les produits à Nutri-Score A et B,

  ✓ la restriction de commercialisation d'aliments néfastes pour les enfants, et le renforcement de la pédagogie sur les fréquences de consommation et l'image des aliments

  ✓la promotion ainsi que l'amélioration de l'accessibilité (économique et financière) à une alimentation saine et à une activité physique tout au long de la vie, y compris pendant la grossesse et après la grossesse (allaitement maternel) ;

  ✓l'information en milieu scolaire et en milieu professionnel. En effet la sensibilisation des personnels agissant en restauration et/ou auprès des enfants est essentielle.

  ✓ une meilleure gestion de la restauration collective à caractère social pour mettre à disposition des bénéficiaire une nourriture saine et adaptée en leur assurant une meilleure information sur les mets ainsi distribués.

- **Soutenir l'adoption par la Commission européenne d'une législation pour un étiquetage nutritionnel commun aux 27 Etats-membres basé sur le Nutri-Score.**

France Assos Santé continuera à défendre avec vigueur le Nutri-Score, et souhaite se positionner comme un partenaire du débat pour continuer à le faire évoluer et contribuer à en faire un outil majeur au service de l'amélioration de la situation nutritionnelle de 68 millions d'impatients!

Cette note de position a été rédigée par le **Groupe Alimentation**, sous l'animation et la coordination de François RULLIER (Le LIEN).

Le groupe est composé de représentants des associations suivantes :

- **ADMD** (Association pour le droit de mourir dans la dignité)
- **AFA Crohn RCH France** (Association François Aupetit, maladies inflammatoires chroniques intestinales, maladie de Crohn et recto-colite hémorragique)
- **AFH** (Association française des Hémophiles)
- **AFPric** (Association française des polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques)
- **AFVS** (Association des familles victimes du saturnisme
- **APF France Handicap**
- **ASBH** (Association nationale Spina Bifida et Handicaps Associés)
- **CLCV** (Consommation, logement, cadre de vie)
- **CNAFAL** (Conseil National des Association Familiales Laïques),
- **CNAFC** (Confédération Nationale des Associations Familiales Catholiques)
- **CNAO** (Collectif National des Associations d'Obèses)
- **Familles Rurales** (Association de défense des consommateurs)
- **Fédération française des Diabétiques**
- **La Ligue contre le cancer**
- **Le LIEN** (Association de lutte, d'information et d'étude des infections nosocomiales)
- **Réseau Environnement Santé**
- **SOS Hépatites** (Hépatites et maladies du foie)
- **UFC-Que Choisir** (Union fédérale des consommateurs)
- **UNAF** (Union nationale des associations familiales)

A propos de France Assos Santé

L'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé (UNAASS) dite France Assos Santé a été créée en mars 2017 dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans pour construire une représentation des usagers interassociative. Organisation de référence pour défendre les intérêts des patients et des usagers du système de santé, sa mission est inscrite dans le Code de la santé publique (loi du 26 janvier 2016). Forte d'un maillage territorial de 18 délégations régionales (URAASS), elle regroupe près de 100 associations nationales et plusieurs centaines d'associations régionales qui agissent pour la défense des droits des malades, l'accès aux soins pour tous et la qualité du système de santé. Elle forme les 15 000 représentants des usagers qui siègent dans les instances hospitalières, de santé publique ou d'assurance maladie. Elle prend une part active dans le débat public et porte des propositions concrètes auprès des acteurs institutionnels et politiques pour améliorer le système de santé.

France Assos Santé

La voix des usagers

Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois

Document réalisé par le service communication de France Assos Santé. Février 2023.